Septembre 2024



Bulletin municipal

Mot de la Mairesse

La pluie abondante et les grands vents apportés par la queue de l'ouragan Debby les 8 et 9 août derniers nous rappellent l'importance de bien se préparer à l'annonce de perturbations météo et ce en toutes saisons.

Au niveau municipal, les ponceaux sont surveillés et les embâcles potentiels de branches ou glaces sont retirés préventivement. L'équipe de surveillance du territoire est constituée, et cette tempête aura été l'occasion, un peu rapide, de tester notre organisation. Au besoin, les membres de l'OMSC, organisation municipale de sécurité civile seront mobilisés. Cette fois-ci, notre employé de voirie, Normand Blouin, a patrouillé à maintes reprises le territoire et a retiré les arbres encombrants qui ne touchaient pas aux fils électriques. Nous avons dû attendre les équipes d'Hydro-Québec pour la suite et vous aussi!

Au niveau individuel, vous avez vos responsabilités; nous ne le répéterons jamais assez : ayez votre trousse d'urgence pour 72 heures dont une provision d'eau potable et idem pour les toilettes, des aliments prêts à consommer et du combustible pour votre génératrice si vous en avez une.

Dépendant de l'ampleur de la situation, les équipes ne pourront secourir tout le monde immédiatement, il faut donc être prêts. Bien sûr, une priorité sera donnée aux personnes plus vulnérables. Il est donc important que vous nous le fassiez savoir en communiquant au 450-297-3353 ou info@sedb.qc.ca. Je vous le demande pour votre propre sécurité et notre efficace organisation.

Enfin, pour vous informer en de telles circonstances, nous avons un service d'appel automatisé qui rejoint les cellulaires, téléphones et courriels que nous avons sur notre liste : SVP INSCRIVEZ-VOUS au info@sedb.qc.ca.

En espérant que la météo sera clémente au cours des prochains mois, je vous souhaite une belle fin d'été et de belles récoltes pour les jardiniers!

Michèle Turcotte, mairesse

Numéro pour les urgences

À partir du 1^{er} septembre, vous pourrez communiquer directement avec la municipalité pour les urgences en dehors des heures d'ouverture de la Mairie.

Le numéro de téléphone sera le 450-297-3353 option # 9. Vous serez redirigé vers un service de répartition d'appels selon le type d'urgence.

Comité municipal de loisirs et culture

Pour des raisons hors de notre contrôle, le Comité municipal de loisirs et culture tient à vous annoncer que la fête de la rentrée est reportée au 22 septembre 2024.

De l'animation, du bricolage, du maquillage et une dégustation de desserts aux pommes sont entre autres prévus.



Rappel

Célébration au cimetière pour nos familles et amis disparus, samedi le 31 août à 15 h et remis en cas de pluie.

Madame Gabrielle Laramée Lacasse nous a quitté le 4 août dernier à l'âge de 100 ans. Elle est native de Saint-Étienne-de-Bolton et y a œuvré des années comme enseignante dans nos petites écoles au village et autour. Elle a élevé huit fils, elle a secondé son mari dans la mise sur pied du service d'autobus scolaires pour nos enfants. De plus, elle a été secrétaire municipale durant 10 ans et autant comme secrétaire de la paroisse et elle a fait partie des différents organismes de notre milieu. Nos sincères condoléances à la famille.



Faits saillants de la séance ordinaire du conseil du 6 août

Vous trouverez ici un résumé des procès-verbaux. Consultez-les en intégralité sur le site de la municipalité: www.sedb.qc.ca/fr/pv-ass.htm

5 personnes sont présentes lors de la séance

ADMINISTRATION

• Modification de la date de la prochaine séance du conseil municipal au mardi 10 septembre 2024

RESSOURCES HUMAINES

• Prolongation du contrat d'embauche de M. Jérôme Maltais, stagiaire en environnement, jusqu'au 30 août 2024

URBANISME

- Autorisation de l'émission de 3 permis assujetti au PIIA (1 agrandissement et 2 rénovations)
- Déterminer les conditions applicables à 3 projets de lotissement

ENVIRONNEMENT

- Signification d'intérêt à participer à la réflexion menant à la modernisation du réseau de stations de lavage des embarcations à l'échelle de la MRC
- Nomination de M. John Topp comme représentant de l'APBVLL auprès du Comité consultatif en environnement (CCE)

LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

- Autorisation de verser 200 \$ plus taxes à la Table de Concertation des Aînés de Memphrémagog pour commanditer la production du bottin des aînées.
- Autorisation d'un montant de 350 \$ comme soutien financier pour la Fête de la Rentrée qui se tiendra le 18 août 2024 (*l'événement est déplacé au 22 septembre*)

SÉCURITÉ CIVILE

- Adoption du Règlement 2024-15 abrogeant et remplaçant le règlement 2018-05 concernant la sécurité, la paix et l'ordre
- Autorisation pour la mairesse et la directrice générale de négocier l'entente avec le Service de sécurité incendie de Waterloo sur la constitution d'un service de premiers répondants

TOTAL DES COMPTES À PAYER : 99 125,59 \$

Prenez note que la Mairie sera fermée pour la fête du travail lundi le 2 septembre

Association des propriétaires du bassin versant du Lac Libby

NOUVELLE RÉGLEMENTATION CONCERNANT LES QUAIS, INCLUANT LES QUAIS FLOTTANTS (MOBILES)

En vigueur depuis le 4 juillet 2024

En vertu du règlement de zonage 2024-07, article 111, voici les règles à respecter pour installer un quai ou un quai flottant devant sa propriété.

Définition de quai flottant (mobile) :

Plateforme faite généralement de bois, aménagée de telle façon que cette plateforme flotte sur le littoral d'un plan d'eau. Ce quai flottant peut être fixe (arrimé à la rive ou au fond de l'eau) ou mobile (détachable et déplaçable sur le plan d'eau). Un tel ouvrage n'est pas considéré comme un bateau au sens du présent règlement. **Règlement 2024-07**

- 1. La superficie maximale totale d'un quai est de 13, 5 mètres carrés, incluant la partie fixe et la partie flottante détachable pouvant être déplacé sur le plan d'eau.
- 2. La longueur totale maximale est de 7,5 mètres et la largeur totale maximale est de 3,7 mètres
- 3. La partie flottante et détachable pouvant être déplacée sur le plan d'eau ne doit pas excéder 10 mètres carrés en superficie et 4,88 mètres en longueur.

Aucun équipement de cuisson, aucun abri fixe ou déposé autre qu'un parasol rétractable ne peuvent être installés sur un quai fixe ou sa partie flottante.



Lors de son inspection des fosses septiques, la municipalité a identifié les bandes riveraines qui ont besoin d'être revitalisées ainsi que les quais hors normes. À suivre.

Consultez le site internet de la municipalité :

<u>Citoyen/urbanisme/règlement</u> d'urbanisme



L'Association des propriétaires du bassin versant du Lac Libby Une association pour la protection de l'environnement du Lac Libby

Association des propriétaires du bassin versant du Lac Libby

PLUS DE 61 COURS D'EAU EN ESTRIE AUX PRISES AVEC LE MYRIOPHYLLE À ÉPIS

Le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) a publié le 23 juillet 2024 une liste de 19 plans d'eau contaminés par des espèces aquatiques envahissantes (EAE) tels que les moules zébrées et le myriophylle à épis (cote rouge) ainsi que 42 autres plans d'eau contaminés par le myriophylle à épis. (cote jaune)



Crédit photo: Radio-Canada, Martin Brodeur

La baie Missisquoi au lac Champlain, le lac Memphrémagog ainsi que les rivières Magog et Saint-François figurent parmi les endroits les plus problématiques. Les lacs Magog, Brompton et Stukely ont reçu une cote rouge tandis que les lacs d'Argent et O'Malley, par exemple, une cote jaune.

Heureusement, le lac Libby n'est pas contaminé. Riverains et campeurs, restons vigilants.

La clé de la prévention est de toujours laver son embarcation à une station de lavage avant d'entrer sur le lac Libby surtout si votre embarcation a navigué sur un de ces lacs.

La présence croissante de planches à pagaie et de gonflables accentue le danger de contamination parce qu'ils se transportent facilement d'un lac à l'autre. Il est donc très important de les laver à une station de lavage ou de les laver dans un bain d'eau chaude à la maison ou de les faire sécher au soleil pendant 5 jours.

Des stations de lavage sont accessibles à Eastman (sortie de l'autoroute 106 et route 245) au parc des Pins et à Waterloo et c'est gratuit.

Pour consulter la liste complète des lacs contaminés

Rapport du CREE: Les plans d'eau contaminés en Estrie, juillet 2024 https://www.environnementestrie.ca/wp-content/uploads/2024/07/Les-plans-deau-contamines-en-Estrie-CREE 2024.07.22.pdf

Vous avez des questions ou des commentaires, écrivez-nous à APBVLL2015@gmail.com



COOP du Grand-Bois



Sur nos murs en septembre

Exposition de l'artiste Jess Marais, tisserande qui fait de magnifiques tissages muraux.

Jess tisse sur son petit métier japonais depuis 20 ans. Instruite par sa mère dans la tradition *Saori*, elle intègre diverses fibres de flore et de faune pour évoquer la beauté intemporelle de la nature. Ethnobotaniste de formation, elle est fascinée par l'interaction de l'écologie et des arts.

Cet automne, Jess présente sa nouvelle série de tissage murales éthérées, fait de soie, de lin, de laine et de mohair de chèvre du Québec. Ces fils délicats sont soit non teintés ou teintés à la main avec des plantes comme de l'ortie et du thym du jardin. Chaque œuvre est accrochée à une tige de quenouille fourragère. Légères comme l'air, ces créations translucides évoquent des horizons oniriques de lumière et d'espace.





C'est la Fête de la rentrée!

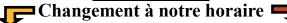
Dimanche 22 septembre à compter de 11 h 00

De l'animation pour les jeunes, du bricolage, des jeux gonflables, du maquillage, etc....

et de la pétanque pour les adultes ainsi qu'une dégustation de desserts aux pommes cuisinés par les Stéphanois(es).

À la Coop nous assurerons la cuisson du maïs ainsi que la vente des boissons. On se voit au parc?

ATTENTION!



Jeudi et Vendredi 10 h à 16 h Diners de 11 h à 13 h 30

Samedi 9 h à 16 h Déjeuners jusqu'à 11 h 30 Diners de 11 h à 13 h 30

Dimanche 9 h à 15 h Déjeuners de 9 h à 13 h

COOP du Grand-Bois



À vos agendas! Réservez la date du 26 octobre: dégustation de vins à la Coop

Les trouvailles archéologiques suggèrent que le berceau de ce plaisir se situe en Europe de l'Est. Nous vous proposons donc un voyage dans le temps en découvrant des vins de cette région qui ont entamé leur virage vers la qualité, ressuscitant aussi certains très anciens cépages. La proposition est donc de découvrir la géographie de ces belles régions et de parcourir l'histoire du vin de ses débuts jusqu'à l'empire romain, environ 500 AEC. À ne pas manquer. Détails pour inscription à venir.



Oyez oyez! Vous avez une idée, une thémathique qui conviendrai à un

Festi-Vendredi?

Nous sommes justement à la recherche de volontaires pour organiser ces soirées rassembleuses et amusantes qui sont très populaires et appréciées par tous. Le but est que ce soit convivial et tout simple, rien de compliqué.



Bien entendu, vous aurez le support de bénévoles habitués pour la mise en place, le service, le ménage et la caisse.

Vous préparez un petit menu simple avec ou sans thématique précise.

Si vous êtes intéressé(es), veuillez communiquer avec **Étienne Vincent** au (819) 571-9824.

Nous recrutons!

La COOP est à la recherche d'employé (es) afin de pourvoir des postes à temps partiel, au service et à la cuisine.

Vous aimeriez avoir un emploi dans un environnement agréable et dynamique ou bien vous connaissez quelqu'un qui serait intéressé?

Contactez Étienne Vincent au (819) 571-9824 pour de plus amples renseignements.

SVP, passez le mot!

À l'affût de toutes nos activités? Visitez le site internet de la Coop du Grand-Bois:

COOP du Grand-Bois (coopdugrandbois.com)

Pour recevoir l'infolettre:

https://www.coopdugrandbois.com/contact
Pour nous suivre sur fb :

https://www.facebook.com/coopsolidarite

ENVIRONNEMENT

Nous informons les citoyens de Saint-Étienne-de-Bolton de l'installation de nouvelles affiches concernant le lavage obligatoire des embarcations nautiques pour donner suite à l'adoption du Règlement n° 2024-05.

Objectif: Prévenir l'introduction et la propagation des espèces exotiques envahissantes dans nos lacs, comme le myriophylle à épi et la moule zébrée.

Obligations:

- Lavage obligatoire à une station de lavage avant mise à l'eau de toute embarcation, remorque et de tout accessoire;
- Inspection minutieuse et retrait de tout organisme.

Sanctions:

Amendes variant de 500 \$ à 4 000 \$ selon la nature et la fréquence de l'infraction.

Pourquoi cette mesure est-elle importante?

Protéger nos lacs contre les espèces envahissantes est crucial pour :

- 1. Préserver la biodiversité;
- 2. Protéger les infrastructures nautiques;
- 3. Assurer la qualité de l'eau et la santé publique;
- 4. Maintenir l'économie locale liée au tourisme et aux activités récréatives.

Votre coopération est essentielle pour préserver notre environnement et nos ressources naturelles. Pour toute information supplémentaire, veuillez consulter la page web du RAPPEL :

https://rappel.qc.ca/fiches-informatives/lavage-des-embarcations/



Myriophylle à épi Crédit photo: Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs



Renouée du Japon

Le mardi 30 juillet, une corvée d'arrachage de renouée du Japon a eu lieu sur une parcelle municipale de près de 2000 m² située à proximité de la mairie. De 9 h à 11 h, des bénévoles de l'APBVLL (association des propriétaires du bassin versant du lac Libby) et deux employés municipaux ont uni leurs forces pour cette initiative écologique.

Cette initiative de contrôle s'inscrit dans un projet plus long terme. faudra recommencer les efforts de façon périodique afin de pouvoir venir à bout des coriaces espèces exotiques envahissantes (EEE).

D'ailleurs, nous vous encourageons fortement à signaler la présence d'EEE et à en effectuer le contrôle, selon les méthodes appropriées, si elles se trouvent sur votre propriété.

Nous remercions tous les participants pour leur engagement. Pour joindre de futures corvées, contactez environnement@sedb.qc.ca.

Merci et à bientôt pour d'autres actions citoyennes!



De droite à gauche : Philippe Barrette (inspecteur en environnement), Martin Desmeules (président de l'APBVLL), Monique Muzzarelli, Isabelle Poirier, Mirelle Cliche, Pierre Dumont (bénévoles de l'APBVLL). Photo : Jérôme Maltais, stagiaire en environnement.



Sentiers du Portage des mots, Eastman, Edition 2024

Marcher en forêt, se reposer, flâner, se ressourcer, seul ou avec d'autres, en découvrant les dizaines d'œuvres, dont les nouveautés 2024, mettant en scène des livres pour adultes et enfants.

La 15e édition des sentiers du Portage des mots ouvrira pendant les Correspondances d'Eastman, du 6 au 8 septembre

Vous y serez les bienvenus entre 10 h 00 et 16 h 30, sauf en cas de forte pluie car les sentiers sont alors fermés.

Des visites guidées sont possibles sur réservation au 450-297-3260.

Le stationnement se fait au Théâtre La Marjolaine (suivre les indications) ou au 4 de la 9ème rue (places limitées).

> Diane Tétreault & Philippe-Denis Richard





Quelle affluence à la 3^e édition du **Circuit des arts** du Village des Métiers d'Art! Ce fut un franc succès grâce à vous, aux visiteurs et bien sûr à tous les artistes et artisans qui y ont participé.

Tant de travail, tant de préparation et en un week-end, c'est fini !Un grand merci à nos artistes et artisans qui ont mis tout leur cœur dans cet événement.

Merci encore à nos commanditaires locaux pour leur soutien financier, ainsi qu'à nos députés fédéraux et provinciaux, à la Fondation de Revitalisation de Saint-Étienne-de-Bolton et surtout à la municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton. Sans votre soutien financier, cet événement ne pourrait avoir lieu.

L'intérêt du public à connaître les techniques utilisées, à s'inscrire aux cours offerts par nos artisans, à s'émerveiller de la richesse artistique de notre petit village et à soutenir nos artistes par l'acquisition d'œuvres d'art, voilà l'élan que nous visons.

Il est maintenant temps de nous préparer pour le Circuit des arts 2025!

Tous les résidents de Saint-Étienne-de-Bolton intéressés à participer en tant que bénévoles ou à exposer leur talent peuvent nous contacter par courriel à l'adresse suivante :

villagedesmetiersdartsedb@gmail.com

Liane Chacra et Hélène Fortier pour le Circuit des arts 2024

Rappel - L'improvisation théâtrale: une activité pour toutes et tous!

Voici un petit rappel de la série d'ateliers d'improvisation théâtrale à l'automne 2024.

Une invitation à découvrir nos capacités d'invention dans le plaisir de jouer ensemble! Nous ferons des activités simples qui éveillent notre écoute, notre spontanéité et notre expression personnelle. C'est gratuit et ouvert à tout le monde.

Quand: les samedis 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre, 7 décembre de 13 h à 15 h

Où: à la salle municipale de la mairie

Pour vous inscrire, envoyez votre nom et votre numéro de téléphone à <u>theatrecomsedb@gmail.com</u>.

Pour plus d'information: Elisabeth au 514-914-3028



Corporation Loisirs et Culture de Saint-Étienne-de-Bolton

Soirée mémorable le 3 août sous le chapiteau alors qu'une foule impressionnante est tombée sous le charme de notre vingtaine d'artistes invités. Des Philippines en passant par la Colombie pour revenir au Québec, un spectacle vibrant d'authenticité et de convivialité, c'est l'esprit du Micro Ouvert de Saint-Étienne-de-Bolton.

Merci aux artistes, merci au public, merci aux bénévoles! À la demande populaire, nous serons de retour l'an prochain avec la 3e édition.

La Corporation Loisirs et Culture de Saint-Étienne-de-Bolton accueille à bras ouverts toute personne dynamique souhaitant contribuer à nos futures succès, que ce soit en intégrant le conseil d'administration, en apportant des idées nouvelles, en prêtant main forte sur le terrain ou en partageant le contact de son cousin germain qui joue de l'accordéon!

L'équipe de la Corporation Loisirs et Culture de Saint-Étienne-de-Bolton











Photos de l'évènement Micro Ouvert 2024

Voici le calendrier des collectes des matières résiduelles. Nous vous demandons de placer les bacs au bord du chemin **avant 6 h le matin** le jour de la collecte. _______ Merci!

Septembre 2024

Recyclage	
Ordures	
Matières organiques	

Bolton-Ouest	St-Étienne-de-Bolton	Bolton-Est
Mardi 03 septembre	Mercredi 04 septembre 🛟	Jeudi 05 septembre 🚓
Lundi 09 septembre	Mardi 10 septembre 🔐	Mercredi 11 septembre
Lundi 16 septembre	Mardi 17 septembre 🛟	Mercredi 18 septembre 🚓
Lundi 23 septembre	Mardi 24 septembre 👢	Mercredi 25 septembre 👢
Lundi 30 septembre		

Pour les résidents des chemins suivants, vous devez suivre le calendrier des collectes des matières résiduelles de Bolton-Ouest : de la Tour, de l'Escarpement, du Versant, des Sommets, du Panorama. Pour les résidents des chemins suivants, vous devez suivre le calendrier des collectes de matières résiduelles de Bolton-Est : Route 245, au Tournant-de-la-rivière, de la Serpentine, de la Salamandre, de la Rainette, du Petit Pont et du Docteur.



